

ASSEMBLÉE NATIONALE

29 avril 2021

ACCÉLÉRER L'ÉGALITÉ ÉCONOMIQUE ET PROFESSIONNELLE - (N° 4000)

Adopté

AMENDEMENT

N° AS72

présenté par
Mme Chapelier

ARTICLE PREMIER

I. – À l'alinéa 1, substituer au mot :

« alinéa »

les mots :

« et le quatrième alinéas »

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer aux mots :

« est complété »

les mots :

« sont complétés »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel modifiant par cohérence les deux alinéas évoquant le virement du salaire de l'employé sur un compte bancaire ou postal.